

2025 Rapport d'activité annuel consolidé

Résumé

Rapport annuel d'activités consolidé 2025 de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile

Résumé

Juin 2026



Manuscrit achevé en juin 2026

Ni l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA) ni aucune personne agissant en son nom ne saurait être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans la présente publication.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2026

PDF BZ-01-26-043-EN-N ISBN 978-92-9418-531-0 ISSN 2812-4375 doi: 10.2847/5252469

Remarques sur la politique d'arrondi

La politique d'arrondi suivante s'applique aux chiffres non financiers:

- les valeurs comprises **entre 101 et 1 000** sont arrondies à la dizaine la plus proche;
- les valeurs comprises **entre 1 001 et 10 000** sont arrondies à la centaine la plus proche;
- les valeurs **supérieures à 10 000** sont arrondies au millier le plus proche;
- les nombres à mi-chemin sont arrondis à la dizaine, à la centaine ou au millier supérieur(e);
- les pourcentages sont arrondis au nombre entier le plus proche.

Sauf indication contraire, les chiffres financiers ne sont pas arrondis.

© Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA), 2026

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source. Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments non couverts par le droit d'auteur de l'EUAA, une autorisation doit être obtenue directement auprès des titulaires du droit d'auteur.

I. L'année en bref

En 2025, environ **822 000 demandes de protection internationale ont été déposées dans l'UE+**, soit une baisse de 19 % par rapport à 2024 ⁽¹⁾. **Les ressortissants afghans, vénézuéliens et syriens** constituaient les trois principaux groupes de demandeurs de protection internationale, représentant respectivement 14 %, 11 % et 5 % de l'ensemble des demandes déposées en 2025.

Outre les demandes d'asile, environ **4,5 millions de personnes bénéficiaient d'une protection temporaire** dans l'UE+ à la fin de l'année 2025. Ce dispositif de protection a été activé pour la première fois en 2022, en réponse à l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie.

En novembre 2025, la Commission a publié le premier **rapport européen annuel sur l'asile et la migration**, marquant ainsi le lancement du cycle annuel de gestion de la migration mis en place dans le cadre du pacte sur la migration et l'asile (le «pacte»).

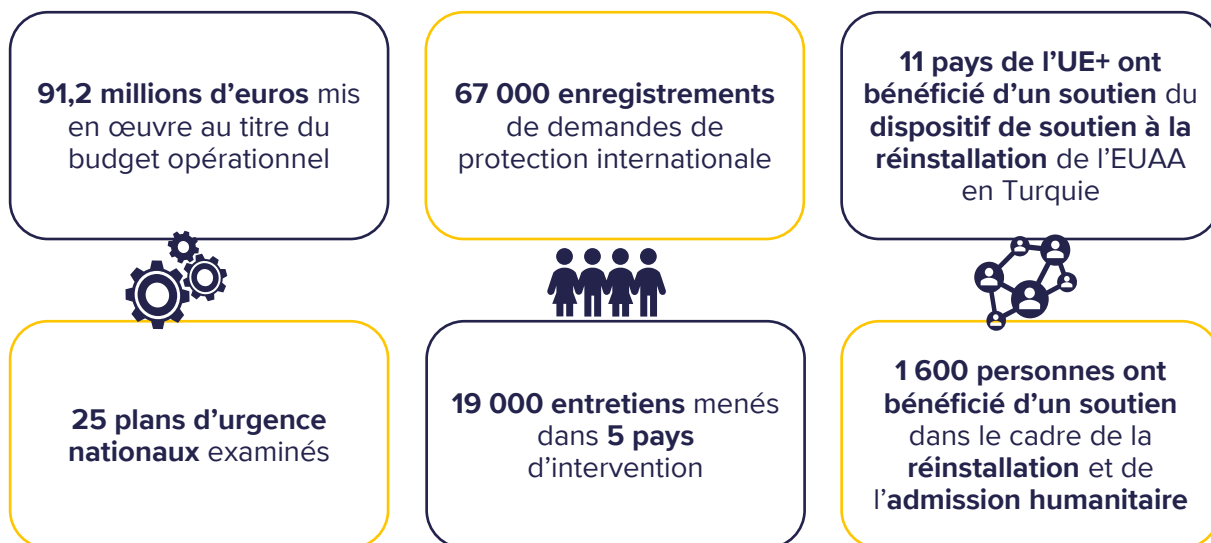
En décembre 2025, le Parlement européen et le Conseil sont parvenus à un accord politique sur une harmonisation, à l'échelle de l'Union européenne, de l'utilisation des notions de «pays d'origine sûrs» et de «pays tiers sûrs». Cette réforme vise à accélérer les procédures aux frontières et de retour, ainsi qu'à renforcer le lien entre les politiques d'asile et de retour.

Dans ce contexte, l'EUAA a signé de nouveaux plans opérationnels avec l'Irlande et la Lituanie et a fourni une assistance opérationnelle et technique à 12 États membres grâce au déploiement de près de 1 000 personnes, auxquelles s'ajoutent 450 interprètes

⁽¹⁾ Source: Système d'alerte précoce et de préparation de l'EUAA. Voir *Latest Asylum Trends 2025* de l'EUAA pour des informations et des analyses détaillées.



Figure 1. L'année en chiffres – 1 sur 3



Une priorité de l'Agence a été d'aider les États membres à se préparer à l'entrée en vigueur, en juin 2026, des instruments législatifs du pacte. L'EUAA a livré un **large éventail de produits liés au pacte**, notamment des formations, des orientations opérationnelles, des outils et des produits analytiques.

Des milliers de fonctionnaires nationaux ont participé à **des activités de formation**, ce qui témoigne de la demande croissante de soutien de l'Agence pour préparer les administrations des États membres au nouveau cadre législatif.

L'inauguration des **locaux de l'Académie de l'EUAA**, en juin 2025, a marqué une étape institutionnelle majeure, avec la création d'un centre d'excellence européen dédié à la **formation spécialisée et accréditée** dans les domaines de l'asile et de l'accueil. En délivrant des certificats, des certifications et des diplômes, et en facilitant la reconnaissance officielle des acquis de formation de l'EUAA dans toute l'Union européenne et au-delà, l'Académie contribuera à renforcer la professionnalisation de la formation pour un large éventail de fonctions dans le domaine de l'asile et de l'accueil.



Figure 2. L'année en chiffres – 2 sur 3

En 2025, l'EUAA a **commencé à surveiller l'application opérationnelle et technique du régime d'asile européen commun**, conformément à la [méthode établie en 2024](#). Le mécanisme de suivi, introduit par le règlement relatif à l'EUAA en 2022, a pour but de «prévenir ou d'identifier les éventuelles faiblesses des régimes d'asile et d'accueil des États membres et d'évaluer leur capacité et leur aptitude à gérer des situations de pressions disproportionnées [...]» ⁽²⁾.

En accord avec les autorités nationales compétentes, [l'Agence a mené la phase pilote du mécanisme de surveillance en Estonie et aux Pays-Bas](#). L'EUAA continuera de surveiller les autres États membres au cours des prochaines années, conformément à son [programme de surveillance pluriannuel](#), qui couvre la période 2026-2030.

⁽²⁾ Article 14, paragraphe 1, du [règlement \(UE\) n° 2021/2303](#) du Parlement européen et du Conseil du 15 décembre 2021 relatif à l'Agence de l'Union européenne pour l'asile.



Figure 3. L'année en chiffres – 3 sur 3



L'Agence a également élargi son dialogue avec les partenaires de l'UE en recrutant huit **officiers de liaison dans les États membres**, qui ont été déployés sur leurs lieux d'affectation respectifs au début de l'année 2026. C'est la première fois que l'Agence établit une présence permanente dans les États membres dans le cadre de son rôle horizontal, au-delà des déploiements opérationnels. En facilitant une collaboration quotidienne plus étroite avec les autorités nationales et en servant de point de contact central au sein de l'Agence pour chaque État membre, les agents de liaison sont appelés à renforcer les flux d'informations et à favoriser une approche plus cohérente et mieux coordonnée des travaux de l'Agence dans différents domaines.

Par ailleurs, en juin 2025, l'EUAA a organisé sa première **conférence annuelle sur l'état des lieux de l'asile**, qui a réuni environ 1 000 participants, en ligne et en présentiel, pour débattre de l'évolution des priorités de l'Union européenne en matière de politique de migration et d'asile.

Dans le cadre de la **dimension extérieure**, l'EUAA a célébré le 10^e anniversaire du programme de soutien régional à des systèmes de gestion de la migration tenant compte des aspects liés à la protection dans les Balkans occidentaux financé par l'UE, mis en œuvre en partenariat avec l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex), l'Organisation internationale pour les migrations et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Au cours de la dernière décennie, ce programme a aidé les autorités des Balkans occidentaux à améliorer la gestion des questions de migration et d'asile, conformément aux normes de l'Union européenne et aux normes internationales.

Enfin, en 2025, l'Agence a entamé des discussions sur l'élaboration de projets de renforcement des capacités pour la **Moldavie** et l'**Ukraine**, qui figurent parmi les pays tiers prioritaires de l'Agence.



II. Informations budgétaires et financières

La subvention de l'UE dans le budget 2025 de l'EUA, conformément à l'[amendement 2 au document unique de programmation 2025-2027](#), s'est élevée à **191 737 310 EUR en crédits d'engagement** et à **194 737 310 EUR en crédits de paiement**.

En 2025, les recettes de l'Agence étaient composées des éléments suivants:

- la subvention provenant du budget de l'UE et ses intérêts accumulés;
- les contributions des pays associés à l'espace Schengen et leurs intérêts accumulés;
- la deuxième tranche au titre de la convention de contribution financée par l'IVCDI-Europe dans le monde;
- les versements au titre des accords de contribution financés par l'IAP pour la mise en œuvre de projets visant à soutenir des systèmes de gestion de la migration tenant compte des aspects liés à la protection dans les Balkans occidentaux;
- les intérêts perçus sur les contributions versées par le Danemark et la République tchèque.

Tableau 1. Recettes par source de financement, à l'exclusion des reports des années précédentes (chiffres arrondis au nombre entier suivant).

Titre budgétaire	Source de financement	Recettes du budget (EUR)	Recettes après définition des mentions «pour mémoire» ⁽³⁾ (EUR)	Recettes perçues (EUR)	Solde restant (EUR)
2	Subvention provenant du budget de l'UE	194 737 310	194 737 310	194 737 310	0
3	Contributions des pays associés à l'espace Schengen	9 591 617	9 591 617	9 591 617	0
4	Autres contributions (y compris les intérêts accumulés)	1 354 593	6 362 782	6 362 782	0
5	Autres produits/recouvrement de dépenses, intérêts perçus	0	1 175 636	1 158 705	16 931
Recettes totales (EUR)		205 683 520	211 867 345	211 850 414	16 931

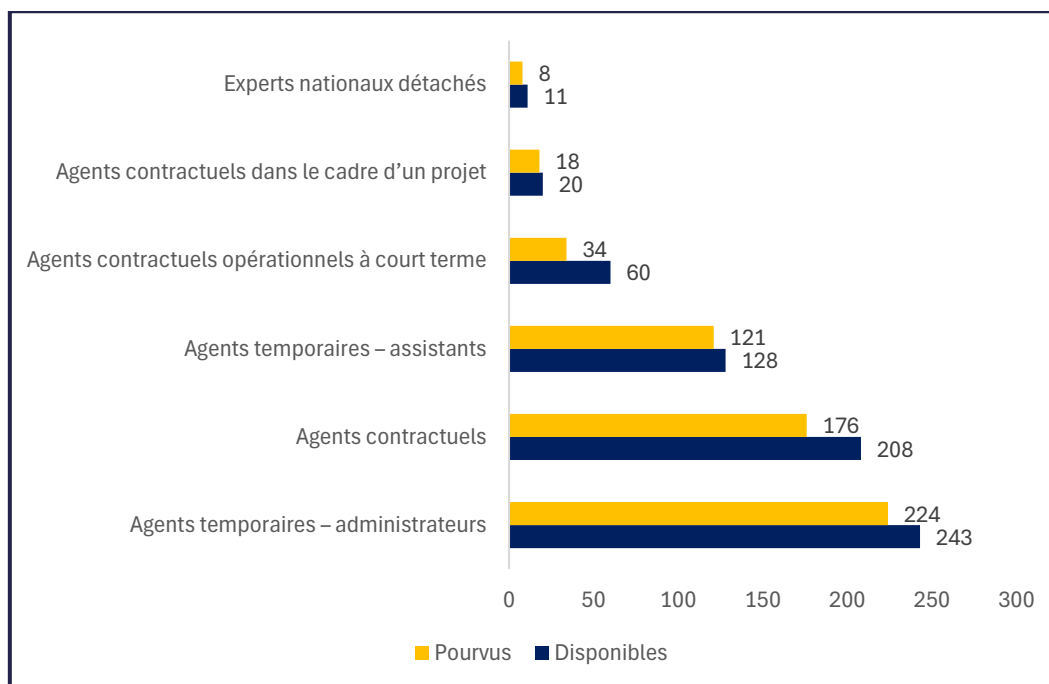
⁽³⁾ Pour mémoire (p.m., *pro memoria*) signifie qu'un montant peut être affecté au budget, même si l'on ne sait pas exactement à combien il s'élèvera, ni même s'il existera réellement.

III. Ressources humaines, contrôle interne et évaluations

Ressources humaines

En 2025, un total de **670 postes étaient disponibles** à l'Agence, dont 581 ⁽⁴⁾ étaient pourvus à la fin de l'année.

Figure 4. Postes pourvus et disponibles par catégorie au 31 décembre 2025



Systèmes de contrôle interne

À l'issue de la réévaluation menée au premier trimestre 2026, la direction a conclu que **huit principes de contrôle interne** étaient pleinement efficaces et que neuf autres étaient efficaces. Sur la base de l'analyse des principes de contrôle interne, il a été conclu que **quatre composantes du contrôle interne étaient efficaces et qu'une autre était pleinement efficace**. Elles fonctionnent comme prévu, mais des améliorations sont nécessaires pour remédier à certaines lacunes, mineures ou de moyenne importance.

Des informations sur les lacunes du contrôle interne et les mesures correctives correspondantes sont disponibles sur le [site web de l'EUA](#).

⁽⁴⁾ Ce chiffre inclut les postes qui avaient été proposés aux candidats sélectionnés et pour lesquels un contrat de travail n'avait pas encore été signé.



Évaluations

L'EUAA effectue des évaluations internes ou externes à mi-parcours et ex post des programmes et des activités qui entraînent des dépenses importantes. En 2025, l'EUAA a mené à bien **cinq évaluations**.

Un rapport détaillé sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des plans d'action relatifs aux conclusions des évaluations est disponible sur le [site web](#) de l'Agence.





Office des publications
de l'Union européenne

